

Grogne des services départementaux

■ Les SDAP (Services départementaux de l'architecture et du patrimoine) devaient lancer un mouvement de revendication le 12 décembre. Deux ans après le transfert de l'architecture à la Culture, ces services déconcentrés de l'Etat dressent un bilan pour le moins négatif de leurs relations avec l'administration centrale de leur ministère de tutelle. Celle-ci semble, selon eux, ignorer totalement l'échelon départemental, pourtant opérationnel et proche des citoyens, qu'ils représentent.

Au-delà des revendications catégorielles touchant aux primes ou aux déroulements de carrière, les principaux griefs des ABF/AUE tou-

chent à la reconnaissance de leur rôle - en deux ans, la direction de l'architecture n'a pas organisé une seule réunion avec les chefs de SDAP - et à leur manque de moyens sur le terrain.

Projets en souffrance

Les arbitrages interministériels destinés à éclaircir les compétences respectives sur l'architecture et les espaces protégés des directions régionales de l'environnement (Diren) et de la culture (Drac) n'ont pas eu lieu. Nombre de projets, notamment de ZPPAUP, restent en souffrance faute de participation de l'Etat. Par ailleurs, les 80 postes va-

cants dans les services (sur 800) ne sont toujours pas pourvus. Quant aux décrets portant création d'un corps des architectes et urbanistes généraux (missions de contrôle et d'expertise), ils attendent la signature ministérielle depuis un an et demi. Frédéric Scanvic, directeur adjoint du cabinet de Catherine Trautmann, qui recevra les représentants des ABF/AUE le 12 en l'absence du ministre de la Culture n'ignore rien, en principe, de leur situation. Se satisferont-ils des réponses qu'il leur fera?

Depuis fin 1994, le transfert de la tutelle de l'architecture à la Culture a suscité de généreuses déclarations d'intentions peu suivies d'effets. Et les ABF ont prouvé par le passé qu'ils étaient capables de mener une grève «dure». E. A.-D. ■